



Guide de dépôt et de sélection

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

20 août 2019

Réalisation du Guide de dépôt et de sélection

Consortium en développement social de la Mauricie :

Mélanie Lafrenière et Stéphanie Milot

Avec la collaboration de :

Joanne Blais, Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

Josée Bourassa, Services Québec

Steven Hill Paquin, Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)

Lucie Lafrance, Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

Lise St-Germain, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Et la participation des :

Comités locaux en développement social de la Mauricie

Table des matières

Contexte	4
Admissibilité des demandes	5
Pour toutes les initiatives admissibles au FQIS	5
Organismes admissibles	5
Organismes non admissibles	5
Initiatives admissibles.....	6
Initiatives non admissibles.....	6
Dépenses admissibles	6
Dépenses non admissibles	7
Durée des initiatives	7
Enveloppe territoriale	7
Synthèse de la démarche locale et des priorités territoriales	7
Appréciation des initiatives	7
ANNEXE A : Formulaire du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	i
Dépôt des initiatives.....	xii
Déclaration du demandeur d'aide financière	xiv
Résolution de la déclaration d'aide financière	xiv
Dates à retenir	xv

Lexique

À plusieurs occasions, des termes sont utilisés pour décrire une intention à atteindre. Pour faciliter la compréhension et alléger le Guide, le lexique propose des définitions simples et adaptées qui précisent les lignes directrices à considérer.

- **Pauvreté** : privation économique et matérielle, c'est-à-dire un niveau de revenu insuffisant pour répondre dignement aux besoins de la vie quotidienne.
- **Exclusion sociale** : privation du lien social, non-participation, discrimination, stigmatisation.
- **Inégalités sociales** : un écart inéquitable entre les groupes de population pouvant être associé au statut ou aux facteurs sociaux, économiques, culturels. Exemples : femme/homme, personne immigrante, autochtone, handicapée.
- **Analyse différenciée selon les sexes (ADS)** : approche préventive, évaluative et correctrice qui favorise l'égalité entre les femmes et les hommes et entre toutes les femmes.
- **Initiative admissible au FQIS** : toute action qui vise à lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités sociales.
- **Initiatives novatrices** : qui ont un caractère expérimental ou structurant en termes de portée.
- **Action structurante** : qui agit en amont de la problématique et qui a un impact qui dure dans le temps.

Contexte

Le Guide de dépôt et de sélection des initiatives a été bâti à partir des recommandations de l'édition 2011-2015 du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). L'intention première est de veiller à l'appropriation des orientations et des normes du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), les regrouper et les transposer dans les outils. Par souci de cohésion et d'efficacité, les comités locaux et régionaux en développement social en charge de recommander des actions utiliseront des outils communs.

Le contenu présenté dans ce document est essentiellement centré sur les indications ministérielles tirées du *Guide de mise en œuvre des Alliances pour la solidarité* et du protocole d'entente signé.

Les attentes ministérielles se sont précisées quant à une plus grande prise en compte des [inégalités sociales](#) entre les femmes et les hommes ainsi que les différences de statut autochtone ou immigrant. La participation des personnes en situation de [pauvreté](#) et d'[exclusion sociale](#) dans l'ensemble de la démarche est également souhaitée.

Le *Guide de dépôt et de sélection des initiatives* a pour objectifs de :

- Orienter les promoteurs par rapport aux orientations ministérielles et les normes du FQIS;
- Mettre l'accent sur les enjeux locaux et régionaux;
- S'assurer que les personnes en situation de [pauvreté](#) et d'[exclusion sociale](#) soient au cœur des initiatives;
- Veiller à l'appropriation et l'intégration de stratégies tenant compte de l'[ADS](#) dès la démonstration de la problématique et l'élaboration de l'initiative;
- Mesurer l'impact des initiatives et de l'action concertée dans la lutte contre la [pauvreté](#).

Pour connaître les priorités régionales et les spécificités locales, consultez la page Internet de [l'Alliance pour la solidarité en Mauricie](#).

Ce Guide a fait l'objet de consultations auprès des comités locaux en développement social et a été soumis à l'approbation de Services Québec. Au besoin, des ressources sont disponibles pour accompagner les promoteurs.

Admissibilité des demandes

Pour toutes les initiatives admissibles au FQIS

La subvention du FQIS ne peut excéder 90 % du total des dépenses admissibles.

Le cumul de l'aide gouvernementale* est possible mais est considéré dans le 90 % du total des dépenses admissibles, sauf dans le cas de projets soutenus par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Dans ce dernier cas, le montant des subventions peut atteindre 100 % de sources gouvernementales.

* **Exemples de sources gouvernementales** : Contribution financière d'un député, Fonds de développement des territoires, Fonds en développement social, subvention salariale et tout autre programme ministériel.

Les contributions non monétaires admises dans le calcul des coûts de projet sont liées au prêt de services.

Par exemple :

- Contribution d'une personne salariée. Nbre heures * nbre rencontres * taux horaire;
- Valeur estimée d'une location de salle, d'un prêt d'équipement;
- Valeur estimée d'une contribution en provenance d'une entreprise locale ou sociale (repas-collation, impression, publicité, service-conseil, transport, etc.)

* *La valeur du service rendu en temps d'implication bénévole ne peut pas être considérée dans la contribution du milieu.*

Organismes admissibles

- Les personnes morales à but non lucratif (OBNL);
- Les coopératives considérées comme organismes à but non lucratif par Revenu Québec;
- Les organismes municipaux, les MRC et les villes;
- Les conseils de bande.

Organismes non admissibles

Les ministères, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels :

- Les Centres intégrés de santé et de services sociaux
- Les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
- Les institutions ou écoles d'enseignement et de formation

* *Sauf si un organisme, excluant les ministères, est le seul à pouvoir offrir le service à un coût raisonnable sans faire concurrence à d'autres organismes offrant déjà avec succès un service similaire.*

Initiatives admissibles

- Les initiatives visant à lutter contre la [pauvreté](#) et l'[exclusion sociale](#) qui s'inscrivent dans les 7 priorités régionales :
 - [Accès à l'emploi](#);
 - [Démographie, vitalité des territoires et proximité des services](#);
 - [Éducation tout au long de la vie \(réussite éducative\)](#);
 - [Logement social et communautaire dans une perspective de développement durable](#);
 - [Participation citoyenne et sociale](#);
 - [Sécurité alimentaire](#);
 - [Transport adapté ou collectif dans une perspective de mobilité durable](#).
- Les [initiatives novatrices](#) qui ont un caractère expérimental ou [structurant](#);
- Les travaux de recherche ou évaluation d'initiatives en matière de lutte contre la [pauvreté](#) et l'[exclusion sociale](#).

Initiatives non admissibles

- Les demandes de soutien financier en appui aux activités régulières pour lesquelles l'organisme reçoit déjà un financement pour sa mission de base.
- Les initiatives en concurrence avec les activités régulières d'un organisme.

Dépenses admissibles

Les dépenses directement reliées à la réalisation des initiatives :

- Salaire et avantages sociaux¹;
- Frais de coordination;
- Frais administratifs (10 % maximum). Exemples : % loyer, frais de bureau, secrétariat;
- Frais d'activités et de comités;
- Frais de déplacement et de représentation;
- Location de salle et d'équipement;
- Publicité, promotion et diffusion;
- Honoraires professionnels. Exemple : vérification comptable;
- Matériel, fournitures de bureau et équipements essentiels à la réalisation de l'initiative;
- Frais d'accompagnement, de recherche, de formation, d'évaluation.

¹ Les salaires doivent correspondre à ceux habituellement versés par l'organisme ou par des organismes comparables du milieu local ou régional.

Dépenses non admissibles

- Dépenses déjà réalisées et antérieures à l'acceptation de l'initiative;
- Remboursement d'une dette ou d'emprunts déjà conclus ou à venir;
- Dépenses remboursées par un autre organisme ou programme;
- Achat ou rénovation de biens immobiliers ou de véhicules de transport;
- Dépassements de coûts;
- Salaire des ressources humaines ou autres dépenses directement reliées aux activités régulières de l'organisme bénéficiaire.

Durée des initiatives

Les initiatives peuvent être soutenues sur plus d'une année sans toutefois dépasser le 31 mars 2023. La reconduction annuelle du financement est conditionnelle à la disponibilité des fonds et selon les modalités de versements indiqués au protocole.

Enveloppe territoriale

Disponible sur la page Internet de [l'Alliance pour la solidarité en Mauricie](#). Le montant disponible est ventilé sur 4 ans selon la période suivante : 2019-2020 / 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023.

Synthèse de la démarche locale et des priorités territoriales

Disponible sur la page Internet de [l'Alliance pour la solidarité en Mauricie](#).

Appréciation des initiatives

- La démonstration des besoins auxquels répond l'initiative afin de contribuer à la lutte contre la [pauvreté](#), l'[exclusion](#) et les [inégalités sociales](#);
- La pertinence de l'initiative par rapport aux priorités régionales et locales du [Plan de travail de l'Alliance pour la solidarité de la Mauricie 2018-2023](#);
- Le réalisme de la planification et la présence de stratégies favorables à l'intégration de l'[ADS](#);
- La démonstration de la concertation associée à l'initiative;
- La démonstration de la participation des personnes en situation de [pauvreté](#) et d'[exclusion sociale](#); à l'élaboration de l'initiative ou à sa mise en œuvre. Exemple : consultation, sondage, comité de suivi/orientation, évaluation, etc.;
- La capacité de l'organisme à réaliser l'initiative grâce à son expertise, sa capacité financière, sa collaboration ou coopération avec les partenaires du milieu;
- La prise en compte des zones de dévitalisation à privilégier;
- Le caractère [novateur](#) et/ou [structurant](#) de l'initiative;

- Le potentiel de maintenir des actions, des collaborations, des pratiques et/ou des partenaires financiers après la subvention;
- Les retombées potentielles sur la lutte contre la [pauvreté](#), l'[exclusion](#) et les [inégalités sociales](#);
- L'absence de concurrence avec les activités régulières d'un organisme du territoire.

ANNEXE A : Formulaire du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)



Numéro de l'initiative

Réservé à l'administration

1. TITRE DE L'INITIATIVE

Nom de l'initiative :

MRC/Ville ou municipalité(s) où se réalise l'initiative :

- Préciser les zones de défavorisation ou de dévitalisation privilégiées :

Objet de la demande :

- Initiative visant à lutter contre la [pauvreté](#), l'[exclusion](#) et les [inégalités sociales](#)
- Projet de recherche et/ou d'évaluation

2. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone

: _____

Courriel : _____

Nom de la personne responsable de l'organisme : _____

Nom et coordonnées de la personne à contacter concernant l'initiative : _____

*Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.*

3. MISSION DE L'ORGANISME

Décrivez la mission de votre organisme.

Précisez brièvement en quoi l'initiative ajoute à la mission de base de l'organisme tout en étant différent des activités régulières déjà financées.

4. PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Votre initiative s'inscrit dans laquelle ou lesquelles des priorités régionales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

- Accès à l'emploi
- Démographie, vitalité des territoires et proximité des services
- Éducation tout au long de la vie, réussite éducative
- Logement social et communautaire dans une perspective de développement durable
- Participation citoyenne et sociale
- Sécurité alimentaire
- Transport adapté ou collectif dans une perspective de mobilité durable

À votre connaissance, votre initiative s'inscrit-elle dans les priorités retenues par le comité en développement social de votre territoire de MRC/Ville?

- Oui; Laquelle :
- Non; Contactez la personne chargée de projet au Consortium avant d'aller plus loin.
- Ne sait pas; Contactez la personne chargée de projet au Consortium avant d'aller plus loin.

5. DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE ET IDENTIFICATION DES BESOINS

Décrivez à quels besoins répond l'initiative, la problématique ciblée et ses conséquences sur les personnes en situation de **pauvreté** et d'**exclusion sociale** ou sur les communautés défavorisées et dévitalisées (*données ventilées selon les sexes si elles sont accessibles*).

Comment les personnes en situation de **pauvreté** ont-elles été impliquées ou prévoyez-vous les impliquer dans l'une ou l'autre ou toutes les étapes du projet? *Exemples : consultation, sondage, élaboration de l'initiative, comité de suivi/orientation, évaluation, etc.* Avez-vous pris en compte leurs préoccupations?

Considérant que la **pauvreté** touche différemment certains groupes de population selon le sexe, le statut, la culture ou les limitations physiques, expliquez comment la présente initiative prend en compte les réalités et les besoins particuliers de l'un ou des groupes suivants :

- Des femmes et des hommes (obligatoire)
- Des personnes immigrantes, autochtone (à compléter selon la pertinence)
- Des personnes ayant un handicap (à compléter selon la pertinence)

6. DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Décrivez brièvement l'initiative.

7. MOBILISATION-CONCERTATION / COLLABORATION-PARTENARIAT

Parlez-nous de la mobilisation et de la concertation à l'origine de l'initiative.

Décrivez brièvement la collaboration et le partenariat dans la mise en œuvre de l'initiative?

8. RETOMBÉES ANTICIPÉES

Comment les personnes en situation de [pauvreté](#) ou la communauté verront leur situation s'améliorer par la réalisation de cette initiative?

Comment l'initiative contribuera à la réduction des [inégalités sociales](#) entre les femmes et les hommes ainsi qu'auprès des personnes immigrantes et autochtones, s'il y a lieu?

Quelles sont les retombées anticipées au niveau de la concertation, des collaborations, de l'action collective et/ou des nouvelles pratiques sociales?

Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.

9. GRILLE DE PLANIFICATION DE L'INITIATIVE						
Objectif général : (Très brève description de l'orientation générale ou du but à atteindre en faisant référence à la problématique)						
Résultats souhaités	Moyens - Activités	Responsables et collaborateurs	Échéancier	Cibles et indicateurs de résultats (qualitatifs et/ou quantitatifs)	Résultats obtenus à ce jour	Explications
<i>Ce que l'on veut atteindre comme résultats en lien avec les objectifs spécifiques. Inclure les objectifs différenciés pour les femmes et les hommes.</i>	<i>Ce que l'on veut faire, ce qui permet d'atteindre les objectifs spécifiques et les moyens de favoriser la participation des personnes en situation de <u>pauvreté</u> et l'intégration d'interventions distinctes selon le sexe.</i>	<i>Incluant l'implication des personnes en situation de <u>pauvreté</u>.</i>		<i>À compléter au plus tard après acceptation de l'initiative. Ce qui nous permet d'observer ou mesurer l'atteinte de nos objectifs spécifiques et différenciés selon les sexes?</i>	<i>À compléter lors du bilan annuel</i>	<i>À compléter lors du bilan annuel</i>

Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.

9. GRILLE DE PLANIFICATION DE L'INITIATIVE						
Objectif général : (Très brève description de l'orientation générale ou du but à atteindre en faisant référence à la problématique)						
Résultats souhaités	Moyens - Activités	Responsables et collaborateurs	Échéancier	Cibles et indicateurs de résultats (qualitatifs et/ou quantitatifs)	Résultats obtenus à ce jour	Explications
<i>Ce que l'on veut atteindre comme résultats en lien avec les objectifs spécifiques. Inclure les objectifs différenciés pour les femmes et les hommes.</i>	<i>Ce que l'on veut faire, ce qui permet d'atteindre les objectifs spécifiques et les moyens de favoriser la participation des personnes en situation de <u>pauvreté</u> et l'intégration d'interventions distinctes selon le sexe.</i>	<i>Incluant l'implication des personnes en situation de <u>pauvreté</u>.</i>		<i>À compléter au plus tard après acceptation de l'initiative. Ce qui nous permet d'observer ou mesurer l'atteinte de nos objectifs spécifiques et différenciés selon les sexes?</i>	<i>À compléter lors du bilan annuel</i>	<i>À compléter lors du bilan annuel</i>

Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.

9. GRILLE DE PLANIFICATION DE L'INITIATIVE						
Objectif général : (Très brève description de l'orientation générale ou du but à atteindre en faisant référence à la problématique)						
Résultats souhaités	Moyens - Activités	Responsables et collaborateurs	Échéancier	Cibles et indicateurs de résultats (qualitatifs et/ou quantitatifs)	Résultats obtenus à ce jour	Explications
<i>Ce que l'on veut atteindre comme résultats en lien avec les objectifs spécifiques. Inclure les objectifs différenciés pour les femmes et les hommes.</i>	<i>Ce que l'on veut faire, ce qui permet d'atteindre les objectifs spécifiques et les moyens de favoriser la participation des personnes en situation de <u>pauvreté</u> et l'intégration d'interventions distinctes selon le sexe.</i>	<i>Incluant l'implication des personnes en situation de <u>pauvreté</u>.</i>		<i>À compléter au plus tard après acceptation de l'initiative. Ce qui nous permet d'observer ou mesurer l'atteinte de nos objectifs spécifiques et différenciés selon les sexes?</i>	<i>À compléter lors du bilan annuel</i>	<i>À compléter lors du bilan annuel</i>

Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.

10. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES *Double-clic sur le tableau pour l'entrée de données - Clic à l'extérieur pour revenir au document*

Revenus	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total	%
Fonds québécois d'initiatives sociales					- \$	
Promoteur					- \$	
Autres sources (précisez)					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
Contributions non monétaires²					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
Total des revenus	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0%
Dépenses admissibles	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total	%
Salaires (<i>nombre de ressources humaines, nombre d'heures, taux horaire</i>)					- \$	
Avantages sociaux					- \$	
Frais de coordination					- \$	
Frais administratifs (<i>maximum 10 %</i>)					- \$	
Frais d'activités et de comités					- \$	
Frais de déplacement et de représentation					- \$	
Location salle et équipement					- \$	
Publicité, promotion et diffusion					- \$	
Honoraires professionnels					- \$	
Matériel, fournitures de bureau, équipement					- \$	
Frais d'accompagnement, de recherche, formation, évaluation					- \$	
Autres dépenses (précisez)					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
Contributions non monétaires²					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
Total des dépenses admissibles	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0%
Surplus/Déficit	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	

² Précisez les revenus associés à la valeur de ces contributions et complétez le tableau.

*Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.*

Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.

Dépôt des initiatives

Le formulaire dûment complété doit être envoyé simultanément par courriel au comité local de développement social ainsi qu'au Consortium en développement social.

Consortium en développement social de la Mauricie

c.ebacher@consortium-mauricie.org

Comité local de développement social	Contact	Courriel
MRC des Chenaux	Valérie Bureau	cdsdc@stegenevieve.ca
MRC de Maskinongé	Nadia Cardin	corpo@cdc-maski.qc.ca
MRC de Mékinac	Micheline Cloutier	fqismekinac@hotmail.com
Haut St-Maurice	Charlene Bolger	charlene_bolger_CSSSHSM@ssss.gouv.qc.ca
Ville de Shawinigan	Réjean Veillette	rejean.veillette@ssss.gouv.qc.ca
Ville de Trois-Rivières	Jacynthe Morasse	jmorasse@v3r.net

Avant d'envoyer le formulaire, assurez-vous de joindre les documents suivants :

Liste des documents	À venir Date à préciser	Administratif
<input type="checkbox"/> Formulaire du FQIS		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Rapport d'activités de la dernière année		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Rapport financier de la dernière année		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Résolution du CA de l'organisme promoteur incluant la désignation de la personne autorisée à signer le protocole		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Preuve d'assurance responsabilité civile		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Lettres patentes		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Résolution du conseil MRC/Ville, s'il y a lieu		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Confirmation de l'obtention de financement complémentaire, s'il y a lieu		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Spécimen de chèque		<input type="checkbox"/>

*Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.*

Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.

Déclaration du demandeur d'aide financière

Je soussigné, _____ confirme que :
(Nom complet en majuscules)

- les renseignements fournis et les documents joints sont complets et véridiques;
- les orientations et normes du FQIS ont été consultées et prises en compte;
- je m'engage à fournir tous les renseignements nécessaires à l'analyse de l'initiative;
- j'accepte que les renseignements fournis dans cette demande et les documents à annexer soient transmis aux fins d'analyse et d'évaluation aux comités de soutien régional et de recommandation du territoire;
- je comprends que la présente demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son acceptation et que toute acceptation pourra faire l'objet d'une annonce publique.

Signature de la personne autorisée

Date

Résolution de la déclaration d'aide financière

Exemple de résolution du promoteur

Il est extrait du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de l'organisme _____, tenue le _____,

la résolution proposée par _____, appuyée par _____,

que l'organisme présente une demande d'aide financière provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales

(FQIS) au montant de _____ \$ pour la réalisation de l'initiative : _____
_____ et s'engage à respecter les exigences prévues au protocole.

De plus, _____ est désignéE pour compléter et

signer tous les documents afférents. (M. ou Mme et fonction)

*Besoin d'aide?
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 601-6630.*

Signée le _____ à _____

(Ville).

Signature
PrésidentE du conseil d'administration

Dates à retenir

Journée internationale pour l'élimination de la [pauvreté](#) : 17 octobre

Rendez-vous annuel de l'Alliance pour la solidarité : octobre

Comité directeur du Consortium : avril, juin, septembre, novembre, février
(Surveillez le calendrier sur la page de [l'Alliance pour la solidarité en Mauricie.](#))

ANNEXE B : Grille d'analyse des initiatives

Cette grille sera utilisée par les comités locaux de recommandation et le comité de soutien.

Pertinence de l'initiative	Oui	À travailler	Non	Commentaire ou Recommandation
Prendre en compte les zones de défavorisation et de dévitalisation à privilégier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démonstration que l'initiative ajoute à la mission de base de l'organisme tout en étant différent des activités régulières déjà financées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Correspondre aux priorités régionales et locales du Plan de travail de l'Alliance pour la solidarité en Mauricie 2018-2023 .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Exposer clairement les besoins, la problématique ciblée et les conséquences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démontrer l'implication des personnes en situation de pauvreté .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Intégrer les préoccupations des personnes en situation de pauvreté dans le choix des priorités, des initiatives, des activités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Être en mesure de bien décrire la situation avec des données quantitatives et/ou qualitatives différenciées selon l' ADS .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ne pas concurrencer les activités régulières d'un organisme du territoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

L'expertise de l'organisme et la collaboration avec les partenaires du milieu	Oui	À travailler	Non	Commentaire ou Recommandation
Démontrer la capacité de l'organisme à réaliser l'initiative. (rapport d'activités)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Travailler avec une mobilisation et une concertation pour la mise en place de l'initiative.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S'appuyer sur des collaborations et des partenariats avec le milieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Interpeler et intégrer d'autres secteurs habituellement peu présents dans la lutte contre la pauvreté (privé, public, économique) incluant l'économie sociale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les retombées potentielles en termes d'action sur la lutte contre la pauvreté , exclusion sociale et les inégalités sociales .	Oui	À travailler	Non	Commentaire ou Recommandation
Améliorer la situation des personnes et/ou des communautés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démontrer comment l'initiative contribue à réduire les inégalités sociales .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le caractère novateur et/ou structurant de l'initiative	Oui	À travailler	Non	Commentaire ou Recommandation
Rechercher les effets multiplicateurs de l'initiative sur d'autres priorités régionales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tendre vers de nouvelles pratiques au sein de l'organisme et de l'équipe de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Coopérer ou bâtir des partenariats multisectoriels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

La qualité de la planification (Grille de planification)	Oui	À travailler	Non	Commentaire ou Recommandation
Exposer clairement la finalité, but recherché, les objectifs spécifiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présenter une planification réaliste.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Prévoir des indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs permettant d'observer ou de mesurer l'atteinte des objectifs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Identifier les stratégies et les moyens favorables à l'intégration de l' ADS .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diversifier les mécanismes et les moyens de participation des personnes en situation de pauvreté .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Prévisions budgétaires	Oui	À travailler	Non	Commentaire ou Recommandation
Présenter des prévisions financières conformes aux normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	